



FORMATION OFFICIEL C



LA PREPARATION A L'EXAMEN D'OFFICIEL C

Elle vous est destinée à vous, futur officiel C.

Elle vous permettra:

- de connaître les différents rôles des membres du jury
- de connaître les règles de chronométrage
- de connaître les modalités de votre passage d'examen

LES MEMBRES QUI COMPOSENT LE JURY

Rôle tenu par un membre du comité organisateur :

- Le délégué

Rôle des officiels A uniquement :

- Le juge arbitre
- Le starter
- Le juge de nage

Rôle des officiels B

- Le commis de course ou chambre d'appel
- Le juge à l'arrivée
- Le contrôleur ou juge de virage (et le juge de virage en chef, s'il y a possibilité)

Rôle des officiels B et C

- Le chronométreur (et le chronométreur en chef, s'il y a possibilité)
- Le commis de plage

Les deux postes suivant peuvent être tenus par une personne compétente licenciée, accompagnée d'un officiel C, B ou A.

- Le secrétariat
- Le chronométrage électronique



LE ROLE DE CHACUN PENDANT UNE COMPETITION

Ne seront abordés dans ce fascicule que les rôles tenus obligatoirement par des officiels A, B et C

Le délégué :

Il est nommé par le comité directeur organisateur de la compétition, il est son représentant. Nous n'en parlerons pas dans cette formation.

Dans notre comité, vous le reconnaîtrez, il porte cette chemise bleue.





Le juge arbitre (poste tenu par un officiel A):

Le JA a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers de la compétition.

Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions de la FINA et trancher toutes les questions concernant l'organisation de la réunion, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

Le JA doit s'assurer que tous les officiels nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs.

Le JA peut intervenir dans la compétition à tout moment pour s'assurer que les règlements de la FINA sont observés et doit juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

Au début de chaque épreuve, le JA doit signaler aux nageurs :

- ->par une série de coups de sifflets brefs, de retirer tout vêtement sauf le maillot
- ->par un long coup de sifflet, de prendre position sur le plot de départ et y rester (pour le dos et les relais 4N, l'ordre d'entrer dans l'eau)

Pour le dos et les relais, un second long coup de sifflet, pour rejoindre la position de départ.

Quand les nageurs et les officiels sont prêts pour le départ, le JA doit faire un geste vers le Starter avec le bras tendu (à ce moment là les nageurs sont sous les ordres du Starter)

Le JA garde le bras tendu jusqu'au moment où le départ est donné.

Le JA doit disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qu'il constate personnellement ou qu'elle soit signalée par un officiel autorisé.

Tous les signalements de fautes sont soumis à la décision du Juge Arbitre.

En cas de souci avec le chronomètre ou l'écriture du temps sur le carton, l'officiel doit faire un signe Juge Arbitre.



Le starter (poste tenu par un officiel A):

Le Starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le JA les place sous son contrôle jusqu'au début de la course.

Le départ doit être donné conformément au règlement FINA :

Le Starter doit signaler au JA tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre ou commet tout acte qualifié d'inconduite au moment du départ (mais seul le JA peut le disqualifier).

Le Starter (et lui seul) doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du JA.

Lorsque le Starter donne le signal du départ, il doit se tenir sur le coté du bassin à environ 5 mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ de sorte que les chronométreurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

En français, le commandement préparatoire que donne le Starter est : "A vos marques".

LE DEPART

Lorsque le starter donne ce commandement préparatoire « à vos marques », le nageur doit prendre sa position de départ avec au moins un pied au devant du plot.

Pour les courses NL, Brasse, Papillon et 4 Nages individuel : le départ doit s'effectuer par un plongeon du plot.

Au long coup de sifflet du JA, les nageurs doivent monter sur le plot et y rester.

A la commande "A vos marques" («Take your marks » en anglais) du Starter, les nageurs doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant du plot de départ.

La position des mains est indifférente.

Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le Starter doit donner le départ.

Le départ en dos et dans les courses de relais 4 Nages se fait dans l'eau :

Au 1er long coup de sifflet du JA les nageurs doivent immédiatement entrer dans l'eau Au 2ème coup de sifflet du JA, les nageurs doivent retourner sans délai à leur position de départ



Le juge de nage (ce poste est tenu par un officiel A) :

Les Juges de nages doivent être placés de chaque cotés du bassin.

Les Juges de nages doivent s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées et doivent observer les virages et les arrivées pour aider les contrôleurs de virages, mais c'est le jugement du Juge de virage qui prévaut.

Les Juges de nages doivent rapporter toute infraction au JA par écrit détaillant l'épreuve, la série, le couloir et l'infraction.



Rôle tenu par un officiel B

Le commis de course ou chambre d'appel :

Le commis de course doit rassembler les nageurs avant chaque épreuve.

Le commis de course doit signaler au JA toute infraction constatée concernant la publicité (article GR 6), un vêtement non conforme à l'homologation FINA et absence d'un nageur qui a été appelé.

Le juge à l'arrivée :

Les juges à l'arrivée doivent être placés sur des sièges surélevés alignés sur la ligne d'arrivée, d'où ils bénéficient à chaque instant d'une vue dégagée de la course et de la ligne d'arrivée, sauf s'ils utilisent un dispositif de classement automatique dans leurs couloirs en pressant un bouton poussoir (poire) à la fin de la course.

Après chaque épreuve, les juges à l'arrivée notent le classement des nageurs suivant ce qu'ils ont vu, conformément aux consignes qui leur ont été données et le rapportent sur une fiche.

NOTA : depuis l'édition 2013-2017 du règlement FINA, un juge à l'arrivée n'est plus obligatoire si le chronométrage automatique est utilisé ou si il y au moins 3 chronométreurs par ligne.

Celui-ci, en l'absence de trois chronométreurs par ligne, sera prioritaire pour le JA afin de déterminer, si nécessaire un classement.



Le contrôleur de virage :

Un contrôleur de virages sera affecté, à chaque couloir, à chaque extrémité du bassin.

Chaque contrôleur de virages doit s'assurer que les nageurs respectent les règles en vigueur pour les virages, depuis le début du dernier mouvement de bras avant le contact et jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras après le virage.

Le contrôleur de virage sur la plage de départ doit s'assurer que les nageurs se conforment au règlement en vigueur au départ jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras.

Les contrôleurs de virages sur la ligne d'arrivée doivent s'assurer que les nageurs achèvent leur course dans le respect des règles en vigueur.

Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque contrôleur de virages à l'extrémité de la piscine correspondant au virage, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir, et garder le nageur informé du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant des "plaques de longueurs".

Le juge de virage côté départ doit demander au nageur de quel côté il désire avoir la plaque et en informer le juge de virage du côté opposé.



Épreuves	Bassin de 25 mètres	Bassin de 50 mètres
800 mètres	31	15
1500 mètres	59	29

Aide mémoire pour le calcul :

Bassin de 25 mètres $N \times 4 - 1$ (4 = 100/25) Bassin de 50 mètres $N \times 2 - 1$ (2 = 100/50)

N= distance restante à parcourir



Chaque contrôleur à l'extrémité du départ doit donner un signal d'avertissement lorsqu'il reste au nageur de son couloir : deux longueurs et cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres.

Le signal doit être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) sur la ligne de son couloir. Le signal d'avertissement peut-être donné par un sifflet ou par une cloche.

Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé. Plot pékin à enregistrement de temps de réaction (réactif)



Les contrôleurs de virages doivent rapporter toute violation sur de « signalement de fautes »datées et signées détaillant l'épreuve, la série, le numéro du couloir et l'infraction. Ces fiches devront être données au contrôleur de virages en chef qui la présentera immédiatement au jugearbitre.



Rôle tenu par un officiel C

Le chronométreur :

Chaque chronométreur doit prendre le temps des nageurs dans le couloir qui lui est assigné conformément à l'article SW 11.3. Les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par le Comité de Direction de la rencontre.

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ. Celui-ci peut être sonore et, ou lumineux (flash), dans ce cas c'est le signal lumineux qui prévaut.

Le chronométreur doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course.

Les chronométreurs peuvent être chargés par le chronométreur en chef ou le JA d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires dans des courses d'une distance de plus de 100 mètres.



Immédiatement après la course, les chronométreurs de chaque couloir doivent enregistrer les temps indiqués par leurs chronomètres sur la carte ou fiche de temps du nageur, la donner au commis de plage et sur demande, présenter leur chronomètre pour contrôle au Juge Arbitre.

Leur chronomètre doit être mis à zéro dès les courts coups de sifflet du Juge-arbitre signifiant l'épreuve suivante.

Il peut être nécessaire d'utiliser tous les chronométreurs même si l'équipement automatique de classement est utilisé.

Au départ d'une épreuve de relais, les officiels doivent vérifier la composition de l'équipe (identité et ordre).

Le chronométreur ne peut proposer une disqualification.

Il ne peut rappeler un concurrent lors d'un faux départ.

En aucun cas un Officiel ne doit donner d'indications d'allures de la voix ou par gestes à un concurrent pendant le déroulement de l'épreuve.



Le commis de plage (à ne pas confondre avec le commis de course) :

Ce poste peut être tenu par toute personne licenciée FFN.

Il doit récolter toutes les fiches de temps, ainsi que le classement du juge à l'arrivée et doit transmettre tous ces documents au secrétariat pour traitement, vérification et classement.



Le secrétariat et le chronométrage électronique :

Nous n'en parlerons pas dans cette formation.





Les règles de chronométrage

Le fonctionnement de l'équipement de classement automatique doit être placé sous la surveillance d'officiels désignés (chronométrage électronique).

Les temps enregistrés par l'équipement automatique doivent être utilisés pour déterminer le gagnant, tous les classements et le temps pour chaque couloir.

Le classement et les temps ainsi déterminés priment sur les décisions des chronométreurs.

En cas de panne de l'équipement automatique ou s'il est évident qu'il y a eu fonctionnement défectueux de l'équipement, ou qu'un nageur n'a pas réussi à actionner l'équipement, les enregistrements des chronométreurs seront officiels (voir l'article SW 13.3).

Lorsque l'équipement automatique est utilisé, les résultats seront enregistrés uniquement au 1/100 de seconde. Lorsque le chronométrage au 1/1000 de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps ou le classement.

En cas de temps égaux, tous les nageurs qui ont enregistré le même temps à 1/100 de seconde se verront accorder le même classement. Les temps affichés sur le tableau électronique ne doivent indiquer que le 1/100 de seconde.

De tels chronométrages manuels doivent être effectués par trois chronométreurs désignés ou approuvés par le membre du pays concerné.

Tous les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par l'instance dirigeante concernée. Un chronométrage manuel doit être enregistré au 1/100 de seconde.



LA VALIDITÉ ET LES DIFFÉRENTS MODES DE CHRONOMÉTRAGE

Chronométrage manuel



Il s'agit de l'utilisation unique de chronos manuels.

Afin de vérifier le bon fonctionnement du matériel, il est procédé à une séance d'essais sous les ordres du Starter.

Règle FFN : la durée minimum de l'essai des chronomètres est de 10 mn.

Pour information:

Si aucun équipement automatique n'est utilisé, les temps manuels officiels doivent être déterminés comme suit :

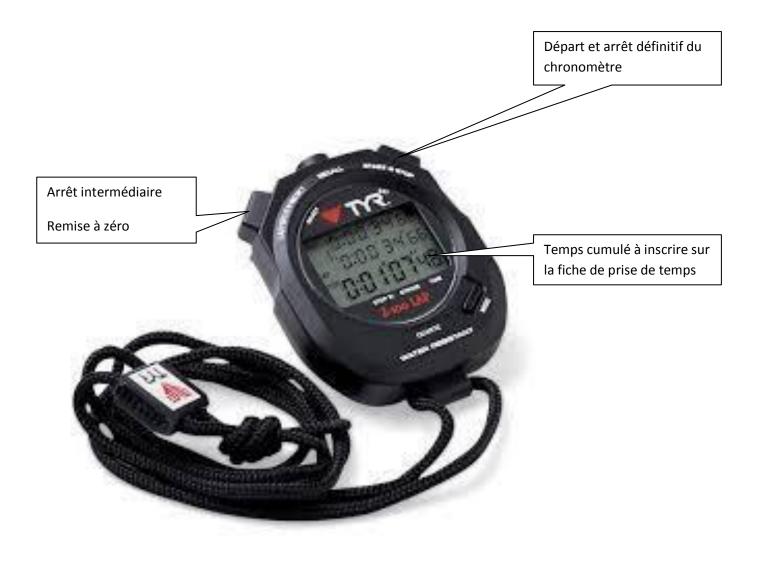
- > Si deux des trois chronomètres indiquent le même temps et que le troisième indique un temps différent, les deux temps identiques seront le temps officiel : 1'12"63 1'12"65 1'12"63
- > Si les trois chronomètres indiquent des temps différents, le chronomètre indiquant le temps intermédiaire donnera le temps officiel : 1'12"63 1'12"67 1'12"65
- > Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement le temps moyen arrondi au 1/100 inférieur constituera le temps officiel : 1'12"63 1'12"65 --> 1'12"64

Sur la fiche de chronométrage, doivent être inscrit les temps de chaque chronométreur.

NOTA: Quand seulement un chronométreur par couloir est désigné, un chronométreur supplémentaire (doubleur) doit être désigné pour remplacer un chronométreur dont le chronomètre serait défaillant.



FONCTIONNEMENT DU CHRONOMETRE MANUEL



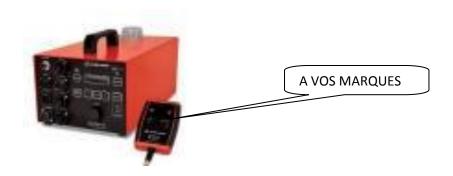
ATTENTION

Il est obligatoire de choisir un chronomètre qui enregistre plus de 60 intermédiaires afin de pouvoir chronométrer une épreuve de 1500 mètres.

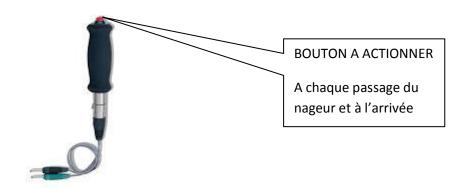


Chronométrage semi-automatique

Il s'agit d'un Chronométrage électronique. Le départ est déclenché par le Starter



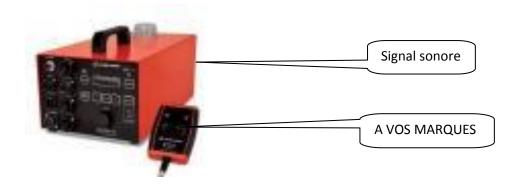
Et l'arrêt se fait par le biais d'un bouton poussoir (ou poire) actionné par le chronométreur



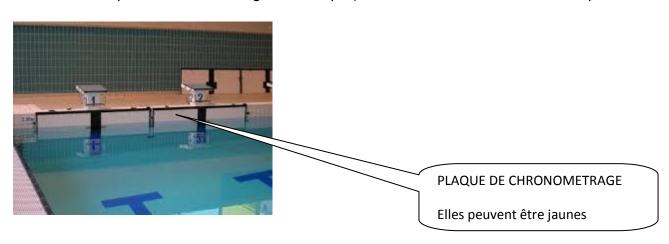


Chronométrage automatique

Il s'agit d'un Chronométrage électronique. Le départ est déclenché par le Starter.



L'arrêt se fait par le toucher du nageur sur la plaque à l'extrémité du bassin coté départ.



L'ordre de priorité pour la validation des temps est :

- Chronométrage automatique
- Chronométrage semi-automatique
- Chronométrage manuel

Les temps validés se font au 1/100 de seconde, même si le système permet un chronométrage au 1/1000 de seconde.



REGLES DE CHRONOMETRAGE DU 800 ET 1500 mètres

Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque contrôleur de virages à l'extrémité de la piscine correspondant au virage, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir, et garder le nageur informé du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant des "plaques de longueurs".

Le juge de virage côté départ doit demander au nageur de quel côté il désire avoir la plaque et en

informer le juge de virage du côté opposé.



Épreuves Bassin de 25 mètres Bassin de 50 mètres

800 mètres 31 15

1500 mètres 59 29

Aide mémoire pour le calcul :

Bassin de 25 mètres $N \times 4 - 1$ (4 = 100/25) Bassin de 50 mètres $N \times 2 - 1$ (2 = 100/50)

N= distance restante à parcourir

Chaque contrôleur à l'extrémité du départ, OU LE CHRONOMETREUR doit donner un signal d'avertissement lorsqu'il reste au nageur de son couloir : deux longueurs et cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres.

Le signal doit être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) sur la ligne de son couloir. Le signal d'avertissement peut-être donné par un sifflet ou par une cloche.



PASSAGE D'EXAMEN D'OFFICIEL C

Après vous êtes présenté au Juge Arbitre de la compétition avec votre feuille d'examen fournie par votre responsable des officiels de votre club :

Vous devrez participer aux "essais chrono" et suivre le briefing dans sa totalité.

Vous devrez remplir 40 temps d'affilé sans interruption ni correction, ce sera le temps que vous lirez sur votre chronomètre (modèle feuille d'examen jointe).

Le chronométreur ne doit pas se soucier de la façon dont le nageur touche le mur pour prendre le temps.

Vous devrez donc actionner votre chronomètre au moment où une partie du nageur touche le mur, Même si la touche n'est pas réglementaire.

Votre place est AU DESSUS DU COULOIR, A L'APLOMB DU BASSIN.

Vous devez pouvoir voir la verticale du mur et les mains du nageur qui touchent le dit mur.

Vous devrez inscrire aussi sur cette feuille d'examen : Sur le recto vos noms, prénoms... et les noms de vos deux tuteurs (indiquez aussi votre mail) Sur le verso les deux temps des deux tuteurs qui seront nommés par le Juge Arbitre

A la fin de la réunion : Faire signer vos deux tuteurs Remettre la feuille au Juge Arbitre